

19/

Moderní polemika s barokem

19/ Moderní polemika s barokem. Antologie starších románských literatur

Sestavil J. Prokop. České Budějovice: Ústav romanistiky Filozofická fakulta Jihočeské univerzity, 2014.

Dostupné z: <<http://www.ff.jcu.cz/antologie-starsich-romanskych-literatur>>.

P/

Blaise Pascal: Myšlenky

(vydány tiskem 1669)

[Narodil se v Clermont-Ferrandu v Auvergni v roce 1623. Matka mu umírá ve třech letech a jeho otec, úředník královských institucí zajímající se o vědu a matematiku, se rozhodne jej sám vyučovat. V roce 1631 přesídlují do Paříže, kde se otec stýká s předními vzdělanci své doby, mj. s Gassendim a Descartesem. O Pascalově mládí kolují neověřené anekdoty, podle nichž již v jedenácti letech sepsal první odborný traktát či sám odvodil jednu z Euclidových pouček. Dochovala se však část jeho pojednání o kuželosečkách, které Pascal sepsal ve 12 letech a v němž odvodil jeden z dodnes používaných teorémů. Když se jeho otec stal jedním z dohlížitelů nad výběrem královských daní, Pascal pro něj v 18 letech sestrojil mechanický stroj umožňující sčítání a odčítání, aby mu usnadnil práci. Položil tak základ nového odvětví výpočetní techniky, avšak ve své době stroj neměl obchodní úspěch pro svou vysokou cenu. Posléze se kromě matematiky a geometrie věnuje také pokusy s tlakem kapalin a i v této oblasti učiní důležité objevy. V roce 1646 se seznámí s jansenistickým učením a když v roce 1651 zemře jeho otec, jeho sestra Jacqueline, navzdory Pascalovu nesouhlasu, vstupuje do společenství Port-Royal v Paříži. Pascal užívá zděděný majetek, mimo jiné se věnuje hazardním hrám a napíše matematický traktát o pravděpodobnosti. Avšak v roce 1654 zažívá zlomový okamžik života, kdy jen náhodou unikne smrti při nehodě kočáru. Zážitek způsobí jeho přiklon k nábožensky duchovnímu životu. Od následujícího roku se pamflety ve formě otevřených dopisů šířenými pod pseudonymem zapojuje do sporu o jansenistické učení a o Port-Royal. Tyto texty jsou v letech 1656 a 1657 vydány souborně jako Lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux R.R.P.P. Jésuites sur le sujet de la morale et de la politique de ces pères, zkráceně pod názvem Les Provinciales, a způsobí velký rozruch. V této době se také Pascal pouští do svého hlavního literárního díla, jímž chce vědecky a logicky obhájit křesťanskou víru. Dává mu název Apologie de la religion chrétienne, avšak umírá 1662 uprostřed práce. Fragmenty a poznámky k dílu jsou poté v roce 1669 vydány přáteli z Port-Royal jako Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets.]

Převzato z: Blaise Pascal, *Myšlenky*, Praha, Odeon, 1973, s. 41, 82, 85, 86, 113, 114, 115. Přeložil Miloslav Žilina.

Formální charakteristika:

Zlomky jsou v různých vydáních různě řazeny a číslovány. Naše číslování se nezakládá na řazení ani číslování žádného z knižních vydání a slouží jen pro lepší orientaci a práci s textem.

19/ Moderní polemika s barokem. Antologie starších románských literatur

Sestavil J. Prokop. České Budějovice: Ústav romanistiky Filozofická fakulta Jihočeské univerzity, 2014.

Dostupné z: <<http://www.ff.jcu.cz/antologie-starsich-romanskych-literatur>>.

[1.]

Je-li člověk příliš mlád, nemá dobrý úsudek; a stejně je-li příliš starý. Nemyslíme-li na něco dost pozorně, či myslíme-li na něco příliš, budeme na tom umíněně trvat, budeme jako posedlí. Pozorujeme-li své dílo hned nato, co jsme je vytvořili, jsme pro ně ještě příliš zaujati; příliš dlouho po tom do něho již nevnikneme. Podobně je tomu s obrazy, na něž se díváme z příliš velké dálky nebo příliš zblízka. Existuje jen jeden nedílný bod, který je tím pravým místem. Ostatní jsou příliš blízko, příliš daleko, příliš vysoko, příliš nízko. V malířství ten bod určuje perspektiva. Kdo však jej určí, jde-li o pravdu a mravnost?“

[2.]

Rozmanitost je tak nepřeborná, že všechny možné odstíny hlasu, všechny způsoby chůze, kašle, smrkání, kýčání... Mezi plody rozlišujeme hrozny a mezi těmi všemi zas muškátové hrozny, a pak mezi muškáty z Condrieu, potom muškáty z Desarguesovy vinice a nakonec tento keř. Tím že to končí? Což se na něm někdy urodily dva stejné hrozny? A máte snad nějaký hrozen dvě stejná zrna? Atd.

Nikdy se nestalo, abych o téže věci pokaždé soudil přesně stejně. Nedovedu posuzovat dílo, na kterém pracuji. Musím to udělat jako malíř a poodstoupit. Ale ne příliš.

Jak daleko? Hádejte!

[3.]

At' nikdo neříká, že jsem neřekl nic nového, uspořádání látky je nové. Při míčové hře hrají oba soupeři stejným míčem, ale jeden jej odpaluje lépe. Neméně milé by pro mne bylo, kdyby mi někdo řekl, že jsem použil starých slov. Jako kdyby stejné myšlenky netvořily odlišným sestavením jiný celek výkladu, tak jako stejná slova tvoří odlišným sestavením jiné myšlenky.

[4.]

Lidé jsou tak nevyhnutelně blázniví, že nebýt bláznem by znamenalo bláznit jiným způsobem bláznovství.

[5.]

Příroda napodobuje sama sebe. Zrno zaseté do dobré půdy je plodné. Zásada zasetá do dobrého ducha je plodná.

Čísla napodobují prostor, ačkoli se od něho svou povahou tak liší.
Všechno tvoří a řídí týž pán. Kořeny, větve, plody; zásady, důsledky.

[6.]

Člověk je vznešený tím, že ví o své ubohosti. Strom o své ubohosti neví.
Vědět o své ubohosti jistě znamená ubohý být; jenomže vím-li, že jsem ubohý, svědčí to pro mou vznešenost.

[7.]

Svou důstojnost nesmím hledat v prostoru, ale v soustavnosti vlastního myšlení. Nezískám žádnou výhodu, budu-li vlastníkem zemí. Prostorem mě vesmír obsáhne a pohltí jak tečku; myšlenkou ho obsáhnu já.

[8.]

Hlavní důkazy pyrrhoniků (ponechám-li stranou podružně) tvoří tvrzení, že – nehledě na víru a zjevení – nemáme žádnou jistotu o pravdivosti těchto principů, leda v tom, že je cítíme v sobě jako přirozené. Tento přirozený cit však není přesvědčivým důkazem jejich pravdivosti: mimo víru totiž neexistuje žádná záruka, je-li člověk stvořen dobrým bohem, zlým démonem, nebo snad nehodile, a tudíž je sporné, zda nám tyto principy byly dány jako pravdivé, nebo nepravdivé, nebo nejisté – podle toho, jaký je náš původ. Mimoto, nikdo nemá kromě víry záruku, zda bdí či spí – vždyť člověk i ve spaní věří, že bdí, a to tak pevně, že se nám často ve spaní zdá, jak sníme, a vršíme tak jeden sen na druhý. Což by nebylo možné, že i tato denní půle života je jen sen, na nějž jsou ty druhé sny naroubovány a z něhož se probouzíme smrtí? A v němž máme stejně málo principů pravdy a dobra jako v přirozeném spánku? Všechno to míjení času, života a ta rozmanitá tělesa, jež vnímáme, rozličné myšlenky, které nás tu zneklidňují, jsou pak snad jen preludy podobné plynoucímu času a lichým příznakům našich dnů.

(...)

O/

Blaise Pascal: Les Provinciales (Lettres écrites par Louis de Montalte à un Provincial de ses amis et aux R.R. Pères Jésuites)

(rukopisně 1655, vydány tiskem 1656/1657)

Převzato z: Blaise Pascal, *Les provinciales*, vydal Antoine Adam, Paříž, L. Mazenod, 1964.

Formální charakteristika:

Fiktivní dopisy, které jsou vlastně úvahami a obhajobou učení jansenismu a Port-Royal. Od roku 1655 šířeny rukopisně, v letech 1656-1657 vydány tiskem pod pseudonymem Louis de Montalte.

Première lettre écrite à un provincial par un de ses amis, sur le sujet des disputes présentes de la Sorbonne

De Paris, ce 23 janvier 1656.

Monsieur,

Nous étions bien abusés. Je ne suis détrompé que d'hier ; jusque-là j'ai pensé que le sujet des disputes de Sorbonne était bien important, et d'une extrême conséquence pour la religion. Tant d'assemblées d'une compagnie aussi célèbre qu'est la Faculté de théologie de Paris, et où il s'est passé tant de choses si extraordinaires et si hors d'exemple, en font concevoir une si haute idée, qu'on ne peut croire qu'il n'y en ait un sujet bien extraordinaire.

Cependant vous serez bien surpris quand vous apprendrez, par ce récit, à quoi se termine un si grand éclat ; et c'est ce que je vous dirai en peu de mots, après m'en être parfaitement instruit.

On examine deux questions : l'une de fait, l'autre de droit.

Celle de fait consiste à savoir si M. Arnauld est téméraire pour avoir dit dans sa Seconde Lettre : Qu'il a lu exactement le livre de Jansénius, et qu'il n'y a point trouvé les propositions condamnées par le feu Pape ; et néanmoins que, comme il condamne ces propositions en quelque lieu qu'elles se rencontrent, il les condamne dans Jansénius, si elles y sont.

La question sur cela est de savoir s'il a pu, sans témérité, témoigner par là qu'il doute que ces propositions soient de Jansénius, après que Messieurs les évêques ont déclaré qu'elles y sont.

On propose l'affaire en Sorbonne. Soixante et onze docteurs entreprennent sa défense et soutiennent qu'il n'a pu répondre autre chose à ceux qui, par tant d'écrits, lui demandaient s'il tenait que ces propositions fussent dans ce livre, sinon qu'il ne les y a pas vues, et que néanmoins il les y condamne, si elles y sont.

Quelques-uns même, passant plus avant, ont déclaré que, quelque recherche qu'ils en aient faite, ils ne les y ont jamais trouvées, et que même ils y en ont trouvé de toutes contraires. Ils ont demandé ensuite avec instance que, s'il y avait quelque docteur qui les y eût vues, il voulût les montrer ; que c'était une chose si facile qu'elle ne pouvait être refusée, puisque c'était un moyen sûr de les réduire tous, et M. Arnauld même ; mais on le leur a toujours refusé. Voilà ce qui s'est passé de ce côté-là.

De l'autre se sont trouvés quatre-vingts docteurs séculiers, et quelque quarante religieux mendiants, qui ont condamné la proposition de M. Arnauld sans vouloir examiner si ce qu'il avait dit était vrai ou faux, et ayant même déclaré qu'il ne s'agissait pas de la vérité, mais seulement de la témérité de sa proposition.

Il s'en est de plus trouvé quinze qui n'ont point été pour la censure, et qu'on appelle indifférents.

Voilà comment s'est terminée la question de fait, dont je ne me mets guère en peine ; car, que M. Arnauld soit téméraire ou non, ma conscience n'y est pas intéressée. Et si la curiosité me prenait de savoir si ces propositions sont dans Jansénius, son livre n'est pas si rare, ni si gros que je ne le pusse lire tout entier pour m'en éclaircir, sans en consulter la Sorbonne.

Mais, si je ne craignais aussi d'être téméraire, je crois que je suivrais l'avis de la plupart des gens que je vois, qui, ayant cru jusqu'ici, sur la foi publique, que ces propositions sont dans Jansénius, commencent à se défier du contraire, par le refus bizarre qu'on fait de les montrer, qui est tel, que je n'ai encore vu personne qui m'ait dit les y avoir vues. De sorte que je crains que cette censure ne fasse plus de mal que de bien, et qu'elle ne donne à ceux qui en sauront l'histoire une impression tout opposée à la conclusion ; car, en vérité, le monde devient méfiant et ne croit les choses que quand il les voit. Mais, comme j'ai déjà dit, ce point-là est peu important, puisqu'il ne s'y agit point de la foi.

Pour la question de droit, elle semble bien plus considérable, en ce qu'elle touche la foi. Aussi j'ai pris un soin particulier de m'en informer. Mais vous serez bien satisfait de voir que c'est une chose aussi peu importante que la première.

Il s'agit d'examiner ce que M. Arnauld a dit dans la même lettre : Que la grâce, sans laquelle on ne peut rien, a manqué à saint Pierre, dans sa chute. Sur quoi nous pensions, vous et moi, qu'il était question d'examiner les plus grands principes de la grâce ; comme si elle n'est pas donnée à tous les hommes, ou bien si elle est efficace ; mais nous étions bien trompés. Je suis devenu grand théologien en peu de temps, et vous en allez voir des marques.

Pour savoir la chose au vrai, je vis M. N., docteur de Navarre, qui demeure près de chez moi, qui est, comme vous le savez, des plus zélés contre les Jansénistes ; et comme ma curiosité me rendait presque aussi ardent que lui, je lui demandai d'abord s'ils ne décideraient pas formellement que la grâce est donnée à tous, afin qu'on n'agitât plus ce doute. Mais il me rebuta rudement et me dit que ce n'était pas là le point ; qu'il y en avait de ceux de son côté qui tenaient que la grâce n'est pas donnée à tous ; que les examinateurs mêmes avaient dit en pleine Sorbonne que cette opinion est problématique, et qu'il était lui-même dans ce sentiment : ce qu'il me confirma par ce passage, qu'il dit être célèbre, de saint Augustin : Nous savons que la grâce n'est pas donnée à tous les hommes.

Je lui fis excuse d'avoir mal pris son sentiment et le priai de me dire s'ils ne condamneraient donc pas au moins cette autre opinion des Jansénistes qui fait tant de bruit, que la grâce est efficace, et qu'elle détermine notre volonté à faire le bien. Mais je ne fus pas plus heureux en cette seconde question. Vous n'y entendez rien, me dit-il. Ce n'est pas là une hérésie ; c'est une opinion orthodoxe : tous les Thomistes la tiennent ; et moi-même je l'ai soutenue dans ma Sorbonique.

Je n'osai plus lui proposer mes doutes ; et je ne savais plus où était la difficulté, quand, pour m'en éclaircir, je le suppliai de me dire en quoi consistait donc l'hérésie de la proposition de M. Arnauld. C'est, me dit-il, en ce qu'il ne reconnaît pas que les justes aient le pouvoir d'accomplir les commandements de Dieu en la manière que nous l'entendons.

Je le quittai après cette instruction ; et, bien glorieux de savoir le nœud de l'affaire, je fus trouver M. N., qui se porte de mieux en mieux, et qui eut assez de santé pour me conduire chez son beau-frère, qui est janséniste, s'il y en eut jamais, et pourtant fort bon homme. Pour en être mieux reçu, je feignis d'être fort des siens et lui dis : Serait-il bien possible que la Sorbonne introduisît dans l'Eglise cette erreur, que tous les justes ont toujours le pouvoir d'accomplir les commandements ? Comment parlez-vous ? me dit mon docteur. Appelez-vous erreur un sentiment si catholique, et que les seuls Luthériens et Calvinistes combattent ? Eh quoi ! lui dis-je, n'est-ce pas votre opinion ? Non, me dit-il ; nous l'anathématisons comme hérétique et impie. Surpris de cette réponse, je connus bien que j'avais trop fait le janséniste, comme j'avais l'autre fois été trop moliniste ; mais

ne pouvant m'assurer de sa réponse, je le priai de me dire confidentiellement s'il tenait que les justes eussent toujours un pouvoir véritable d'observer les préceptes. Mon homme s'échauffa là-dessus, mais d'un zèle dévot, et dit qu'il ne déguiserait jamais ses sentiments pour quoi que ce fût : que c'était sa créance ; et que lui et tous les siens la défendraient jusqu'à la mort, comme étant la pure doctrine de saint Thomas et de saint Augustin, leur maître.

Il m'en parla si sérieusement, que je n'en pus douter ; et sur cette assurance, je retournai chez mon premier docteur, et lui dis, bien satisfait, que j'étais certain que la paix serait bientôt en Sorbonne : que les Jansénistes étaient d'accord du pouvoir qu'ont les justes d'accomplir les préceptes ; que j'en étais garant, et que je le leur ferais signer de leur sang. Tout beau ! me dit-il ; il faut être théologien pour en voir la fin. La différence qui est entre nous est si subtile, qu'à peine pouvons-nous la marquer nous-mêmes ; vous auriez trop de difficulté à l'entendre. Contentez-vous donc de savoir que les Jansénistes vous diront bien que tous les justes ont toujours le pouvoir d'accomplir les commandements : ce n'est pas de quoi nous disputons ; mais ils ne vous diront pas que ce pouvoir soit prochain ; c'est là le point.

Ce mot me fut nouveau et inconnu. Jusque-là j'avais entendu les affaires ; mais ce terme me jeta dans l'obscurité, et je crois qu'il n'a été inventé que pour brouiller. Je lui en demandai donc l'explication ; mais il m'en fit un mystère et me renvoya, sans autre satisfaction, pour demander aux Jansénistes s'ils admettaient ce pouvoir prochain. Je chargeai ma mémoire de ce terme, car mon intelligence n'y avait aucune part. Et, de peur d'oublier, je fus promptement retrouver mon Janséniste, à qui je dis incontinent, après les premières civilités : Dites-moi, je vous prie, si vous admettez le pouvoir prochain ? Il se mit à rire et me dit froidement : Dites-moi vous-même en quel sens vous l'entendez, et alors je vous dirai ce que j'en crois. Comme ma connaissance n'allait pas jusque-là, je me vis en terme de ne lui pouvoir répondre ; et néanmoins pour ne pas rendre ma visite inutile, je lui dis au hasard : Je l'entends au sens des Molinistes. A quoi mon homme, sans s'émouvoir : Auxquels des Molinistes, me dit-il, me renvoyez-vous ? Je les lui offris tous ensemble, comme ne faisant qu'un même corps et n'agissant que par un même esprit.

Mais il me dit : Vous êtes bien peu instruit. Ils sont si peu dans les mêmes sentiments, qu'ils en ont de tout contraires. Mais, étant tous unis dans le dessein de perdre M. Arnauld, ils se sont avisés de s'accorder de ce terme de prochain, que les uns et les autres diraient ensemble, quoiqu'ils l'entendissent diversement, afin de parler un même langage, et que, par cette conformité apparente, ils pussent former un corps considérable, et composer le plus grand nombre, pour l'opprimer avec assurance.

Cette réponse m'étonna ; mais, sans recevoir ces impressions des méchants desseins des Molinistes, que je ne veux pas croire sur sa parole, et où je n'ai point d'intérêt, je m'attachai seulement à savoir les divers sens qu'ils donnent à ce mot mystérieux de

prochain. Il me dit : Je vous en éclaircirais de bon cœur ; mais vous y verriez une répugnance et une contradiction si grossière, que vous auriez peine à me croire. Je vous serais suspect. Vous en serez plus sûr en l'apprenant d'eux-mêmes, et je vous en donnerai les adresses. Vous n'avez qu'à voir séparément M. Le Moyne et le Père Nicolai. Je ne connais ni l'un ni l'autre, lui dis-je. Voyez donc, me dit-il, si vous ne connaissez point quelqu'un de ceux que je vous vas nommer, car ils suivent les sentiments de M. Le Moyne. J'en connus en effet quelques-uns. Et ensuite il me dit : Voyez si vous ne connaissez point des Dominicains qu'on appelle nouveaux Thomistes, car ils sont tous comme le Père Nicolai. J'en connus aussi entre ceux qu'il me nomma ; et, résolu de profiter de cet avis et de sortir d'affaire, je le quittai et allai d'abord chez un des disciples de M. Le Moyne.

Je le suppliai de me dire ce que c'est qu'avoir le pouvoir prochain de faire quelque chose. Cela est aisé, me dit-il : c'est avoir tout ce qui est nécessaire pour la faire, de telle sorte qu'il ne manque rien pour agir. Et ainsi, lui dis-je, avoir le pouvoir prochain de passer une rivière, c'est avoir un bateau, des bateliers, des rames, et le reste, en sorte que rien ne manque. Fort bien, me dit-il. Et avoir le pouvoir prochain de voir, lui dis-je, c'est avoir bonne vue et être en plein jour, car qui aurait bonne vue dans l'obscurité n'aurait pas le pouvoir prochain de voir, selon vous, puisque la lumière lui manquerait, sans quoi on ne voit point. Doctement, me dit-il. Et par conséquent, continuai-je, quand vous dites que tous les justes ont toujours le pouvoir prochain d'observer les commandements, vous entendez qu'ils ont toujours toute la grâce nécessaire pour les accomplir, en sorte qu'il ne leur manque rien de la part de Dieu. Attendez, me dit-il ; ils ont toujours tout ce qui est nécessaire pour les observer, ou du moins pour prier Dieu. J'entends bien, lui dis-je ; ils ont tout ce qui est nécessaire pour prier Dieu de les assister, sans qu'il soit nécessaire qu'ils aient aucune nouvelle grâce de Dieu pour prier. Vous l'entendez, me dit-il. Mais il n'est donc pas nécessaire qu'ils aient une grâce efficace pour prier Dieu ? Non, me dit-il, suivant M. Le Moyne.

Pour ne point perdre de temps, j'allai aux Jacobins et demandai ceux que je savais être des nouveaux Thomistes. Je les priai de me dire ce que c'est que pouvoir prochain. N'est-ce pas celui, leur dis-je, auquel il ne manque rien pour agir ? Non, me dirent-ils. Mais, quoi ! mon Père, s'il manque quelque chose à ce pouvoir, l'appellez-vous prochain ? et direz-vous, par exemple, qu'un homme ait, la nuit, et sans aucune lumière, le pouvoir prochain de voir ? Oui-da, il l'aurait, selon nous, s'il n'est pas aveugle. Je le veux bien, leur dis-je ; mais M. Le Moyne l'entend d'une manière contraire. Il est vrai, me dirent-ils ; mais nous l'entendons ainsi. J'y consens, leur dis-je ; car je ne dispute jamais du nom, pourvu qu'on m'avertisse du sens qu'on lui donne. Mais je vois par là que, quand vous dites que les justes ont toujours le pouvoir prochain pour prier Dieu, vous entendez qu'ils ont besoin d'un autre secours pour prier, sans quoi ils ne prieront jamais. Voilà qui va bien, me répondirent mes Pères en m'embrassant, voilà qui va bien : car il leur faut de plus une grâce efficace qui n'est pas donnée à tous, et qui détermine leur volonté à prier ;

et c'est une hérésie de nier la nécessité de cette grâce efficace pour prier.

Voilà qui va bien, leur dis-je à mon tour ; mais, selon vous, les Jansénistes sont catholiques, et M. Le Moyne hérétique ; car les Jansénistes disent que les justes ont le pouvoir de prier, mais qu'il faut pourtant une grâce efficace, et c'est ce que vous approuvez. Et M. Le Moyne dit que les justes prient sans grâce efficace ; et c'est ce que vous condamnez. Oui, dirent-ils, mais nous sommes d'accord avec M. Le Moyne en ce que nous appelons prochain, aussi bien que lui, le pouvoir que les justes ont de prier, ce que ne font pas les Jansénistes.

Quoi, mes Pères, leur dis-je, c'est se jouer des paroles de dire que vous êtes d'accord à cause des termes communs dont vous usez, quand vous êtes contraires dans le sens. Mes Pères ne répondent rien ; et sur cela, mon disciple de M. Le Moyne arriva par un bonheur que je croyais extraordinaire ; mais j'ai su depuis que leur rencontre n'est pas rare, et qu'ils sont continuellement mêlés les uns avec les autres.

Je dis donc à mon disciple de M. Le Moyne : Je connais un homme qui dit que tous les justes ont toujours le pouvoir de prier Dieu, mais que néanmoins ils ne prieront jamais sans une grâce efficace qui les détermine, et laquelle Dieu ne donne pas toujours à tous les justes. Est-il hérétique ? Attendez, me dit mon docteur ; vous me pourriez surprendre. Allons donc doucement, distingo ; s'il appelle ce pouvoir pouvoir prochain ; il sera thomiste, et partant catholique ; sinon, il sera janséniste, et partant hérétique. Il ne l'appelle, lui dis-je, ni prochain, ni non prochain. Il est donc hérétique, me dit-il ; demandez-le à ces bons Pères. Je ne les pris pas pour juges, car ils consentaient déjà d'un mouvement de tête, mais je leur dis : Il refuse d'admettre ce mot de prochain parce qu'on ne le veut pas expliquer. A cela, un de ces Pères voulut en apporter sa définition ; mais il fut interrompu par le disciple de M. Le Moyne, qui lui dit : Voulez-vous donc recommencer nos brouilleries ? Ne sommes-nous pas demeurés d'accord de ne point expliquer ce mot de prochain, et de le dire de part et d'autre sans dire ce qu'il signifie ? A quoi le Jacobin consentit.

Je pénétrai par là dans leur dessein, et leur dis en me levant pour les quitter : En vérité, mes Pères, j'ai grand peur que tout ceci ne soit une pure chicanerie ; et quoi qu'il arrive de vos assemblées, j'ose vous prédire que, quand la censure serait faite, la paix ne serait pas établie. Car, quand on aurait décidé qu'il faut prononcer les syllabes prochain, qui ne voit que, n'ayant point été expliquées, chacun de vous voudra jouir de la victoire ? Les Jacobins diront que ce mot s'entend en leur sens. M. Le Moyne dira que c'est au sien ; et ainsi il y aura bien plus de disputes pour l'expliquer que pour l'introduire : car, après tout, il n'y aurait pas grand péril à le recevoir sans aucun sens, puisqu'il ne peut nuire que par le sens. Mais ce serait une chose indigne de la Sorbonne et de la théologie d'user de mots équivoques et captieux sans les expliquer. Enfin, mes Pères, dites-moi, je vous prie, pour la dernière fois, ce qu'il faut que je croie pour être Catholique. Il faut, me dirent-ils tous

ensemble, dire que tous les justes ont le pouvoir prochain, en faisant abstraction de tout sens : abstrahendo a sensu Thomistarum, et a sensu aliorum theologorum.

C'est-à-dire, leur dis-je en les quittant, qu'il faut prononcer ce mot des lèvres, de peur d'être hérétique de nom. Car est-ce que ce mot est de l'Écriture ? Non, me dirent-ils. Est-il donc des Pères, ou des Conciles, ou des Papes ? Non. Est-il donc de saint Thomas ? Non. Quelle nécessité y a-t-il donc de le dire, puisqu'il n'a ni autorité, ni aucun sens de lui-même ? Vous êtes opiniâtre, me dirent-ils : vous le direz, ou vous serez hérétique, et M. Arnauld aussi, car nous sommes le plus grand nombre ; et, s'il est besoin, nous ferons venir tant de Cordeliers que nous l'emporterons.

Je les viens de quitter sur cette solide raison, pour vous écrire ce récit, par où vous voyez qu'il ne s'agit d'aucun des points suivants, et qu'ils ne sont condamnés de part ni d'autre : — 1. Que la grâce n'est pas donnée à tous les hommes. 2. Que tous les justes ont le pouvoir d'accomplir les commandements de Dieu. 3. Qu'ils ont néanmoins besoin pour les accomplir, et même pour prier, d'une grâce efficace qui détermine leur volonté. 4. Que cette grâce efficace n'est pas toujours donnée à tous les justes, et qu'elle dépend de la pure miséricorde de Dieu. — De sorte qu'il n'y a plus que le mot de prochain sans aucun sens qui court risque.

Heureux les peuples qui l'ignorent ! Heureux ceux qui ont précédé sa naissance ! Car je n'y vois plus de remède, si Messieurs de l'Académie, par un coup d'autorité, ne bannissent de la Sorbonne ce mot barbare qui cause tant de divisions. Sans cela, la censure paraît assurée ; mais je vois qu'elle ne fera point d'autre mal que de rendre la Sorbonne méprisante par ce procédé, qui lui ôtera l'autorité, laquelle lui est si nécessaire en d'autres rencontres.

Je vous laisse cependant dans la liberté de tenir pour le mot prochain, ou non ; car j'aime trop mon prochain pour le persécuter sous ce prétexte. Si ce récit ne vous déplait pas, je continuerai de vous avertir de tout ce qui se passera.

Je suis, etc.

B/